COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 10 juillet (10/07/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 juillet, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints**,

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, M. Franck BOUSQUET, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES:

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Mme Eliette DELMAS), Mme Christine HEMERY (représentée par Mme Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par M. Gilles BENECH), Mme Christine FANFELLE (représentée par M. Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT EXCUSES:

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, Conseillers Municipaux.

M. Michel CASSIGNOL est nommé secrétaire de séance.

13 - 10 Juillet 2014

VOIRIE RURALE: PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE 2014

Rapporteur: M. GARRIGUES.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-21,

Monsieur le Maire propose le programme des travaux ci-dessous à effectuer pour l'année 2014 sur la voirie communale,



N° voie	Dénomination	Longueur à traiter(m)	Largeur moyenne (m)	Observation
20	Côte de Landerose	560	4,40	
CR	Sex	250	2,80	
- 17	Rataboul	835	3,40	
34	Espis	610	3,80	*
65	Moissac à Ste Livrade	770	3,00	
123	Belle Ile	180	2,80	
140	Couaille	520	3,00	
39	Malengane	520	3,20	
48	Bousquet	420	4,50	
CR	Lantourne	285	2,80	
71	St Laurent à Lamadeleine	870	3,00	
78	Géôliers	860	2,80	
CR	L'Espagnette	250	3,40	
31	Jouanets	410	2,60	
79	Sèges à Lamadeleine	900	2,80	
CR	Croix de la Femme	85	2,80	
50	Bidonnet	250	2,60	
CR	Proche Côte St Laurent	105	2,40	
CR	Campanayre	140	3,00	
VC	Viarose	250	3,00	
10	VC 10	12		Travaux reprise affaissement
	Curage fossés	9 000		Sur diverses voiries
	Point à temps			20 T sur diverses voiries

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget principal 2014

Le Conseil Communal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

1. AUTORISE la réalisation des travaux sur la voirie rurale pour un montant estimatif de 300 000 € TTC selon le programme pour l'année 2014 ci-dessus, **SOLLICITE** les aides financières du Conseil Général du Tarn-et-Garonne.

2.

Pour copie conforme

Moissac le 15 Juillet 2014

REÇUALA SOUS-PRÉFECTURE LE 1 7 JUIL 2014 **CASTELSARRASIN - 82**

e Maire, Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :